

Le procès-verbal a été traduit en français. En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.

Procès-verbal

Séance du Conseil des Suisses de l'étranger du 15 mars 2024

Lieu: Centre de congrès Kursaal Berne

Horaires: de 9h00 à 17h00 heures

Ordre du jour

- 1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
- 2. Détermination du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2023
- 5. Informations du Comité et de la Direction
- 5.1. Session de printemps du Parlement
- 5.2. Échange entres les délégué e s et les parlementaires du 14 mars 2024
- 5.3. Autres informations
- 6. Information et discussion avec les représentants du DFAE
- 7. Demande de délégué·e·s du CSE
- 7.1. Retour au pays des Suisses ses en cas de crise
- 7.2. Loi sur les Suisses·ses de l'étranger : amendement
- 7.3. PostFinance discrimine les Suisses ses de l'étranger par rapport aux Suisses ses de l'intérieur
- 8. État d'avancement et nouveautés dans les groupes de travail (rappel des règles et délais des différents groupes)
- 8.1. Groupe de travail : « Projet de lobbying/communication »
- 8.2. Groupe de travail : « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s du CSE »
- 8.3. Groupe de travail : « Augmentation de la participation politique des Suisses·ses de l'étranger en Suisse »
- 9. Élection du président de la séance (point 11 de l'ordre du jour)
- 10. Finances
- 10.1. Approbation du compte d'exploitation au 31 décembre 2023
- 10.2. Approbation du rapport de révision 2023 de BDO
- 10.3. Approbation du budget 2024

- 11. Décharge
- 11.1. Au Comité
- 11.2. À la Direction
- 12. Approbation du rapport annuel 2023 de l'Organisation
- 13. Élection d'un e membre de l'intérieur du CSE
- 13.1. Élection d'Estelle Revaz représentante du PS remplaçante de Sarah Wyss
- 14. Règle en cas de démission d'un membre du Comité durant la législature
- 15. Analyse de la forme juridique de l'OSE (Groupe de travail « Règlements du Comité »)
- 16. 100e Congrès de l'OSE à Lucerne du 11 au 13 juillet 2024
- 17. Campagne d'appel aux dons pour l'année 2024 et suivantes
- 18. Présentation d'organisations faîtières et d'associations suisses
- 18.1. UASF
- 18.2. ASO-Deutschland
- 18.3. FOSSUK
- 19. Reconnaissance comme association suisse et association associée à l'étranger
- 19.1. « Association de Loire et Haute-Loire », France
- 19.2. « Chambre de Commerce et d'Industrie suisse Maurice », Île Maurice
- 20. Varia

Remarque : pour des informations plus détaillées, veuillez consulter l'enregistrement disponible sur YouTube.

Liens vers le livestream du 15 mars 2024 :

Réunion du CSE le matin

Réunion du CSE l'après-midi

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour

<u>Filippo Lombardi</u> souhaite la bienvenue aux personnes présentes à Berne et ouvre la séance du Conseil des Suisses de l'étranger. Il salue en particulier les présidents d'honneur Jacques-Simon Eggly, Remo Gysin et le membre d'honneur Rudolf Wyder. Les représentants du DFAE, David Grichting et Michel Malizia rejoindront la séance plus tard.

Par les e-mails datés du 11 janvier, 6 février, 13 février et 7 mars 2024, les délégué·e·s ont été informés de la tenue de cette réunion et du fait que les documents seraient déposés au fur et à mesure dans le cloud. La réunion se déroule de manière hybride. Certain·e·s délégué·e·s y participent virtuellement.

Filippo Lombardi rappelle qu'il convient de respecter les délais d'inscription aux réunions du CSE. De son côté, l'OSE doit respecter différentes dates et annoncer obligatoirement le nombre de personnes présentes lors des différentes manifestations.

Les personnes suivantes se sont excusées pour la séance d'aujourd'hui :

Engelhard Valéry, France Komin Marija, Croatie Oberholzer Robert, Autriche Quinodoz Denis Antoine, Argentine Roduit Johann, Canada Schürmann Suzanne M, Canada Sommaruga Federico, Suisse Tourisme

La séance est diffusée en direct sur la chaîne YouTube et pourra être consultée en cliquant sur les liens suivants :

Réunion du CSE le matin Réunion du CSE l'après-midi

<u>Filippo Lombardi</u> propose de fixer un temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les interventions dans le cadre des discussions.

Décision

Le Conseil approuve par 72 voix le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les interventions.

2. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 127 membres ayant le droit de vote. La séance d'aujourd'hui se déroule en présence de 90 personnes ayant le droit de vote. Le quorum est donc atteint. Le quorum de 1/3 (43 voix) est atteint.

Les délégué·e·s suppléant·e·s qui participent à la réunion, mais qui ne remplacent pas un·e délégué·e absent·e n'ont pas le droit de vote.

Décision

Le Conseil prend acte du fait que le guorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

<u>Filippo Lombardi</u> informe les délégué·e·s qu'un point supplémentaire 8.4 sera ajouté au point 8 de l'ordre du jour intitulé : « État d'avancement et nouveautés dans les groupes de travail (rappel des règles et des délais des groupes) ». Constantin Kokkinos informera les membres de l'état d'avancement actuel du groupe de travail « Représentation des Suisses·ses de l'étranger au Parlement ». Il

présentera son rapport final le 11 juillet 2024 à Lucerne. Les groupes de travail ont une durée de 18 mois. Le groupe de travail « Représentation des Suisses·ses de l'étranger au Parlement » a déjà été prolongé.

Décision

Le Conseil approuve l'ordre du jour par 78 voix contre 1.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2023

Voir à ce sujet le document R-2024/1.

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 8 janvier 2024 avec un délai de réponse fixé au 29 janvier 2024.

La réponse de Daniel Plumet, France, est prise en compte. La demande de tardive d'Alexandra De Mello, Singapour, a été inscrite au procès-verbal du 2 décembre 2023. Elle a proposé de réaliser un sondage auprès des délégué·e·s après chaque réunion du CSE. Le grand nombre de délégué·e·s fait qu'il est difficile que tous puissent prendre la parole. Ils ont de bonnes idées qu'ils souhaiteraient partager. Le Comité et le secrétariat pourraient ainsi profiter de leurs feedbacks sur la réunion.

Décision

Le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion du CSE du 2 décembre 2023 par 72 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Filippo Lombardi revient sur les points suivants, qui sont au centre des préoccupations :

Ces dernières années, l'OSE s'est engagée en faveur des Suisses·ses de l'étranger et a obtenu de nombreux résultats. Depuis quelque temps, l'image des Suisses·ses de l'étranger a souffert. Cela s'est notamment manifesté lors de la votation sur la 13e rente AVS. Des anciens conseillers fédéraux sont intervenus publiquement, ce qui est plutôt inhabituel pour la Suisse. Cela a attisé de nombreuses émotions. Ces dernières semaines, l'OSE a tenté d'apaiser les tensions dans la mesure du possible. Ce sujet sera abordé lors de la réunion du CSE du 11 juillet 2024 à Lucerne, afin de dissiper les préjugés.

Les délégué·e·s du CSE ont créé un groupe WhatsApp. Un échange animé a eu lieu au sein de ce groupe. Le remboursement des frais des délégué·e·s constitue un thème récurrent. L'OSE ne peut pas augmenter les indemnités, car il n'y a pas plus d'argent à disposition. Le DFAE doit procéder à des coupes budgétaires, ce qui pourrait avoir des conséquences pour l'OSE dans un avenir proche, car moins d'aides financières seront accordées. Trois réunions du CSE sont organisées chaque année. Deux réunions sur place (dont une hybride avec possibilité de participation virtuelle) et une réunion virtuelle. Cela permet d'assister aux réunions au moins deux fois par an sans frais de déplacement en Suisse.

Il semble exister un sentiment de méfiance à l'égard du Comité. Les délégué·e·s du CSE et le Comité poursuivent les mêmes objectifs. Les deux parties investissent du temps et s'engagent pleinement. Ainsi, dans sa fonction de parlementaire, Filippo Lombardi a largement contribué à l'élaboration de la loi sur les étrangers.

Le déplacement de la date du congrès d'août à juillet a également suscité un certain mécontentement. Cette décision relève de la compétence du Comité. Depuis quelques années, de moins en moins de personnes participent au Congrès. Cela s'est clairement manifesté ces dernières années. Le congrès de juillet 2024 permettra de voir comment les futurs congrès pourront être organisés.

5. Informations du Comité et de la Direction

5.1. Session de printemps du Parlement

Voir à ce sujet le document R-2024/2.

Carlo Sommaruga présente le point de l'ordre du jour. Six parlementaires étaient présent·e·s. Du côté de l'OSE, Filippo Lombardi, Ariane Rustichelli, directrice, Marc Lettau, rédacteur en chef de la « Revue Suisse » et Smilla Schär, responsable des relations avec les médias. Du côté des tiers, Gilles Marchand, directeur de la SRG SSR, Larissa Bieler, directrice de SWI swissinfo.ch et Stephanie Jutzi, responsable des affaires publiques de SWI swissinfo.ch.

La question de la mission de SRG SSR et de l'OSE pour continuer à garantir une information complémentaire de qualité aux Suisses ses de l'étranger a été au coeur des discussions.

Gilles Marchand a expliqué pourquoi SRG SSR rejette aussi bien l'initiative « 200 francs, ça suffit! » que la proposition du Conseil fédéral. Larissa Bieler a expliqué les conséquences de la réduction budgétaire proposée sur la couverture médiatique de SRG SSR pour les Suisses de l'étranger. Une réduction de la redevance, quel que soit son montant, aurait des répercussions négatives tant sur la qualité que sur la diversité de l'information.

Dans sa prise de position du 9 janvier 2024, l'OSE demande au Conseil fédéral et au Parlement de renoncer à la baisse des subventions et des redevances afin que la communauté des Suisses·ses de l'étranger puisse continuer à bénéficier d'une information indépendante et de qualité. Cela correspond également au contenu du manifeste électoral 2023-2027 de l'OSE.

5.2. Échange entre les délégué·e·s et les parlementaires du 14 mars 2024

<u>Filippo Lombardi</u> informe les membres sur la journée d'hier. Environ 50 personnes se sont inscrites à l'échange et à l'atelier qui a suivi.

La première partie de la manifestation a été consacrée à un échange entre les délégué·e·s du CSE et les membres de l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger. Cette première partie a permis aux délégué·e·s du CSE et aux membres de l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger d'échanger de manière informelle. Les discussions se sont concentrées sur les principaux thèmes politiques contenus dans le manifeste électoral 2023-2027 de l'OSE et sur la meilleure façon d'atteindre ces objectifs.

La deuxième partie consistait en un atelier autour du thème : « Élection directe des délégué·e·s du CSE ». L'atelier a été animé par des membres du groupe de travail. Les délégué·e·s du CSE présents ont ainsi eu l'occasion d'échanger leurs points de vue sur le projet d'élection directe des délégué·e·s.

5.3. Autres informations

Pas d'autres informations.

6. Information et discussion avec des représentants du DFAE

<u>David Grichting</u>, directeur de la direction consulaire du DFAE, prend la parole. Il remercie pour l'invitation et pour la possibilité d'échanger. Il est accompagné de Michel Malizia, responsable des relations avec les Suisses ses de l'étranger.

Stratégie du DFAE

La stratégie consulaire 2025-2028 contient un article dans la loi sur les Suisses de l'étranger qui stipule que les Suisses ses de l'étranger doivent être consultés sur tous les sujets qui concernant la politique étrangère qui sont en cours de révision. La communauté de nos concitoyen·ne·s expatriés ne cesse de croître. Environ un tiers par génération. Les mariages entre différentes communautés nationales augmentent. L'évolution est rapide. D'ici début 2025, le DFAE présentera sa stratégie au Conseil fédéral. La prévention, la protection et les services aux concitoyen·ne·s à l'étranger sont les priorités pour les quatre années à venir. Une projection pour 2034 montre comment positionner ce travail. Cela concerne également différents projets informatiques.

Situation financière de la Confédération

Le 8 mars 2024, le Conseil fédéral a présenté sa politique financière. Il manquera CHF 4 milliards dans les années à venir. Des mesures doivent être prises. Un groupe d'experts a été constitué à cet effet. Ceux-ci proposeront des mesures structurelles au Conseil fédéral d'ici l'été 2024. Les cantons et les partis politiques peuvent prendre position sur la consultation.

Le Conseil fédéral a demandé à tous les départements de réaliser 1,4% d'économies dans le budget 2025. Le DFAE doit réaliser des économies d'un montant de CHF 40 millions. En 2023, le DFAE a déjà réalisé des économies à hauteur de 60 millions de francs (sur un budget total du DFAE de 3 milliards de francs). D'ici fin avril 2024, une proposition sera faite pour économiser CHF 44 millions supplémentaires. Le budget 2025 sera approuvé en juin 2024. Le Parlement se prononcera à son sujet lors de la session d'hiver 2024. Des modifications sont encore possibles. Les économies dans les représentations à l'étranger sont abandonnées. Leur nombre ne sera pas réduit. À ce titre, la représentation à La Paz, en Bolivie, qui n'a pas été fermée, fait figure d'exemple. Les cahiers des charges et les fonctions des collaborateurs rices sur place seront adaptés.

Michel Malizia informe les délégué·e·s que le site web du DFAE a été entièrement remanié et que la présentation des informations est désormais plus moderne. Il en va de même pour les dossiers pays, qui ont également été améliorés. Une rubrique donne des informations sur l'immigration et l'émigration. L'application TravelAdmin, facile à utiliser, a été lancée sous une nouvelle forme. Elle s'avère particulièrement utile pour l'accueil des visiteurs étrangers.

Les webinaires organisés en 2023 en collaboration avec soliswiss et l'OSE ont connu un grand succès. Les thèmes « Banques » et « Succession » ont attiré de nombreuses personnes.

Des webinaires seront également organisés en 2024 sur les thèmes suivants :

- Mardi 11 juin 2024 : « Formation et service militaire en Suisse »
- Mardi 15 octobre 2024 : « Le défi d'un retour en Suisse à l'âge de la retraite »
- Mardi 10 décembre 2024 : « Travailler en Suisse »

Plus de 15'000 utilisateurs·rices utilisent l'application SwissInToch, se tiennent informés et gardent ainsi le contact avec la Suisse. L'utilisation du guichet en ligne est importante. C'est pourquoi les données de contact, comme l'adresse e-mail, doivent être mises à jour. Cela est également important dans la perspective des élections du CSE en 2025.

<u>David Grichting</u> prend position sur les trois questions suivantes :

Comment se présente la réflexion sur les consulats honoraires ?

Pour des raisons de coûts, la conférence des consuls honoraires n'a lieu que tous les quatre ans. Les membres échangent leurs points de vue et renforcent leur collaboration. Une comparaison des cahiers des charges montre si des tâches supplémentaires peuvent éventuellement être assumées et si les accords internationaux le permettent.

Comment fonctionne la collaboration entre les consulats honoraires, les associations suisses et les organisations ?

Ceux-ci reçoivent des directives du DFAE. Un contact étroit existe, y compris avec les chambres de commerce. C'est le devoir du DFAE de renforcer ce lien et de favoriser les échanges entre eux. David Grichting se rendra au Canada la semaine prochaine. Il est important de rencontrer les citoyen·ne·s et l'équipe des ambassades à l'étranger. Les ambassadeurs nouvellement nommés se rendent à Berne. La responsabilité individuelle des Suisses·ses de l'étranger est importante. Il faut que les délégué·e·s s'impliquent et pas seulement les collaborateurs·rices dans les ambassades.

Groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s du CSE » et collaboration avec les consulats dans les différents pays

Michele Malizia indique que le DFAE s'efforce de participer, dans la mesure du possible, à tous les congrès de l'OSE et, dans la mesure du possible, aux conférences des présidents.

Avec le groupe de travail « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des délégué·e·s du CSE », il existe un groupe très actif qui veut rendre possibles les élections du CSE en ligne. Le DFAE dispose d'une base de données centralisée. La gestion des listes doit être centralisée en Suisse. Les collègues des représentations à l'étranger apporteront leur soutien. L'utilisation des adresses doit se faire de manière analogue à l'utilisation des adresses pour l'envoi de la « Revue Suisse », en confiant la gestion des données d'adresses à un service externe (Vogt-Schild Druck SA).

<u>Daniel Schmid, Italie,</u> informe les membres que l'ambassade d'Italie a envoyé une invitation aux président·e·s des associations suisses.

Ralph Steigrad, Israël, informe les membres qu'il a été directement impliqué dans l'évacuation de 1'600 touristes d'Israël. Des faiblesses dans l'application Travel Admin sont apparues. Toutefois, l'application est très utile en situation de crise.

Beat Knoblauch, Australie : les Suisses ses de l'étranger souhaitent une Suisse forte, bien représentée à l'étranger et qui ne soit pas un jouet entre les puissances. Une Suisse indépendante de l'étranger.

<u>Ivo Dürr, Autriche,</u> apprécie la collaboration avec les consuls honoraires. Il y a beaucoup d'événements positifs. Mais ce n'est pas le cas partout. C'est pourquoi il est important que les consuls honoraires connaissent aussi leurs compatriotes.

<u>Constantin Kokkinos, Grèce,</u> estime que le travail effectué par les ambassades s'est considérablement amélioré. Y compris en ce qui concerne l'organisation de la fête nationale. Mais les ambassades pourraient s'intéresser davantage à tout ce que les associations suisses proposent.

<u>John McGough, Hongrie,</u> fait savoir que la Hongrie dispose d'un ambassadeur très compétent. Celuici est très actif et propose son aide. La collaboration fonctionne bien. Les collaborateurs du consulat virtuel de Vienne se rendent plusieurs fois par an en Hongrie.

<u>David Grichting</u>: plusieurs crises ont lieu en ce moment à l'étranger. Les expériences tirées de ces crises ont été utilisées pour adapter et élargir l'application Travel Admin. Elle est utilisée dans différents domaines. Comme c'est souvent le cas en informatique, les données doivent être adaptées et les systèmes réaménagés. La mise en œuvre dépend également du budget. Le DFAE est l'éditeur de l'application.

David Grichting s'est rendu en Italie et en Hongrie. Il a pu se faire une idée sur place et a constaté que les ambassades et les consulats sont actifs. Il se réjouit des améliorations perceptibles.

Le DFAE publie un guide sur la manière dont les célébrations du 1^{er} août peuvent être organisées par les associations suisses avec le soutien des ambassades. Il est toutefois difficile d'émettre des directives générales. Les célébrations des jeunes citoyen·ne·s varient également d'un pays à l'autre.

Tous les diplomates souhaitent une Suisse forte. Celle-ci joue dans la cour des grands. 10% de notre population vit à l'étranger.

La répartition du budget est un défi.

<u>Filippo Lombardi</u> remercie David Grichting et Michel Malizia pour leurs explications et se réjouit de la poursuite de leur collaboration. Tous deux se tiennent à la disposition des délégué·e·s jusqu'à midi dans le foyer pour répondre à leurs questions.

7. Demandes des délégué·e·s du CSE

7.1. Retour des Suisses ses au pays en cas de crise

Voir à ce sujet le document R-2024/3a.

Ralph Steigrad, Israël, informe les délégué·e·s que les informations sur les crises se sont multipliées dans les médias. De nombreux Suisses·ses de l'étranger sont liés à des personnes qui n'ont pas la nationalité suisse. Selon une estimation grossière, il faut s'attendre, en cas de crise, au retour de 400 000 à 600 000 personnes en Suisse. Y a-t-il suffisamment de logements pour ces personnes ou y aura-t-il une pénurie de logements ? Ces personnes ont-elles la possibilité de souscrire à des assurances ? Comment fonctionne l'intégration de ces personnes ? Qui reçoit des prestations complémentaires ? Dans quelle mesure le Conseil fédéral s'occupe-t-il de cette question ?

Décision

Le Conseil accepte par 52 voix contre 17 et 7 abstentions d'entamer une discussion approfondie sur le sujet lors d'une prochaine réunion du CSE.

<u>Filippo Lombardi</u> ajoute que 75% des Suisses·ses de l'étranger ont la double nationalité. Le Comité discutera lors de sa prochaine réunion de la manière d'aborder ce thème lors de la réunion du CSE du 11 juillet ou du 23 novembre 2024.

7.2. Loi sur les Suisses ses de l'étranger : amendement

Voir à ce sujet le document R-2024/3b.

Ralph Steigrad, Israël, donne des informations sur le document. <u>Filippo Lombardi</u> ajoute que ce document vise à initier une modification de la loi. Pour cela, il faut le soutien des parlementaires, qui doivent déposer une demande.

Décision

Le Conseil accepte, par 51 voix contre 15 et 7 abstentions, d'entamer une discussion approfondie sur ce sujet lors d'une prochaine réunion du CSE.

Le Comité discutera de ce sujet lors de sa prochaine réunion. Il sera repris lors d'une prochaine réunion du CSE.

7.3 PostFinance discrimine les Suisses·ses de l'étranger par rapport aux Suisses·ses de l'intérieur

Voir à ce sujet le document R-2024/3c.

John McGough, Hongrie, fait part de sa préoccupation. PostFinance traite les citoyen·ne·s suisses de manière désavantageuse. Les Suisses·ses de l'étranger paient beaucoup plus de frais que les Suisses·ses de l'intérieur. De manière générale, il est difficile d'ouvrir un compte bancaire. Selon le président de PostFinance, les banques perdent de plus en plus de clients. Les quelque 800 000 Suisses de l'étranger devraient donc obtenir un compte à des conditions raisonnables.

<u>Filippo Lombardi</u> rappelle que La Poste et PostFinance sont des entreprises différentes. Ce sujet est récurrent depuis des années. Au Parlement, la tentative de mettre PostFinance face à ses responsabilités a échoué. Le Parlement ne voulait pas contraindre PostFinance à devoir gérer des relations bancaires dans des pays difficiles. Les négociations avec la ZKB et la BCGE ont porté leurs fruits et offrent des alternatives aux Suisses ses de l'étranger. Les Suisses ses de l'intérieur n'ont pas non plus le droit d'ouvrir un compte auprès d'une banque.

<u>Lucas Metzger</u> ajoute que des règles uniformes s'appliquent à toutes les banques et institutions. Celles-ci s'appliquent aux résident·e·s de chaque pays. Les règles ne s'appliquent pas seulement aux Suisses·ses en Suisse, mais aussi aux résident·e·s qui sont inscrits ici. Ces règles sont valables dans le monde entier. Si une personne est enregistrée en Thaïlande, elle est soumise aux règles en vigueur dans ce pays. Une banque suisse ayant des clients en Thaïlande doit se conformer aux règles en vigueur dans ce pays. Les clients doivent être traités individuellement et par-delà les frontières.

Les efforts des banques reposent sur une base volontaire. Le Comité continuera à discuter avec PostFinance.

Décision

Le Conseil refuse d'entrer en matière sur cette demande par 47 voix contre 17 et 8 abstentions. La demande est donc close.

8. État d'avancement et nouveautés dans les groupes de travail (rappel des règles et délais des différents groupes)

Voir à ce sujet le document « Groupes de travail du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) » pour information. Il donne un apercu de la durée des différents groupes de travail.

8.1. Groupe de travail : « Projet de lobbying/communication »

<u>Jeannette Seifert-Wittmer, USA,</u> présente l'état d'avancement actuel du groupe. Le 8 février 2024, l'OSE a envoyé une lettre aux cantons concernant le vote électronique, les élections au Conseil des États et les frais de port relatifs à l'envoi des documents de vote à l'étranger. Suite à cette lettre, le groupe de travail a envoyé un courriel aux conseillers d'État avec copie aux chanceliers ères d'État. Le message a également été transmis au Conseil des États, en lui demandant son soutien. Le contenu du message portait aussi sur le vote électronique et les élections au Conseil des États. L'envoi a été délibérément reporté après la votation du 3 mars 2024.

Yvonne Diffenhard, déléguée du CSE en Allemagne, est rentrée en Suisse et a quitté le groupe de travail. Si un·e membre du CSE est intéressé·e à siéger dans le groupe, il/elle peut s'adresser à Constantin Kokkinos ou à Jeannette-Seifert Wittmer.

8.2. Groupe de travail : « Introduction d'un système d'élection directe et démocratique des déléqué·e·s du CSE »

Noel Frei, Éthiopie, présente l'état d'avancement actuel du groupe de travail. La collaboration avec le DFAE est très positive. Le groupe de travail avance à grands pas.

Une demande de financement a été soumise au DFAE pour ce projet. L'atelier d'hier, jeudi 14 mars 2024, a été très fructueux. La solution pour organiser les élections avec l'outil UniVote 1 de la Haute école spécialisée bernoise est en bonne voie. La solution vient de Suisse et a été testée. Le DFAE est intéressé et le soutien de l'OSE est acquis. L'Australie et la Grande-Bretagne ont accepté de participer à un essai pilote. Le Mexique et l'Éthiopie participeront à leur tour aux élections directes du CSE. D'autres pays intéressés par l'essai pilote sont recherchés. Il est possible de s'annoncer auprès du groupe de travail jusqu'à fin mai 2024.

8.3. Groupe de travail : « Augmentation de la participation politique des Suisses·ses de l'étranger en Suisse »

Antoine Belaieff, Canada, présente l'état d'avancement actuel du groupe de travail. Les Suisses·ses de l'étranger sont encore peu nombreux à être inscrits sur les registres électoraux. Il s'agit de trouver des solutions possibles pour améliorer cette situation d'ici 2025. Une collaboration avec différents acteurs·rices doit être mise en place et les jeunes doivent être davantage impliqués dans le projet. Les jeunes citoyen·ne·s doivent être mieux informés lors des fêtes organisées à leur intention.

8.4. Groupe de travail : « Représentation des Suisses ses de l'étranger au Parlement »

Constantin Kokkinos, Grèce, présente l'état d'avancement actuel du groupe de travail. Le sujet est difficile. Les politiques et le public ne sont pas encore prêts pour la mise en œuvre. Lors de la réunion du CSE du 11 juillet 2024, le rapport final et les recommandations seront présentés aux déléqué·e·s.

9. Élection du président de la séance (point 11 de l'ordre du jour)

Il s'agit de donner décharge aux membres du Comité et à la directrice de l'OSE pour l'année 2023 (points 11.1 et 11.2 de l'ordre du jour).

Décision

Le Conseil approuve par 69 voix contre 2 et 1 abstention l'élection de Remo Gysin comme président de séance pour le point 11 « Décharge ».

10. Finances

10.1. Approbation du compte d'exploitation au 31 décembre 2023

Voir à ce sujet le document R-2024/4a.

<u>Lucas Metzger</u> présente le document. Le budget 2023 a été respecté avec un léger déficit de CHF 1'055. Les recettes ont été plus élevées en raison de dons et de financements spéciaux pour des projets spécifiques. Aucune dépense non prévue n'a été effectuée. Dans le document, tous les écarts par rapport au budget sont mentionnés dans la colonne « Remarques ». En cas de question, vous pouvez vous adresser à Lucas Metzger.

Décision

Le Conseil approuve par 68 voix contre 1 et 2 abstentions le compte d'exploitation au 31 décembre 2023.

10.2. Approbation du rapport de révision 2023 de BDO

Voir à ce sujet le document R-2024/4b.

Décision

Le Conseil prend connaissance du rapport de révision 2023 de BDO par 66 voix et 4 abstentions.

10.3. Approbation du budget 2024

Voir à ce sujet le document R-2024/4c.

- Dans le document, les écarts par rapport aux comptes annuels 2023 sont indiqués dans la colonne « Remarques ».
- Il n'y a pas d'écarts importants par rapport aux comptes annuels 2023.
- Le budget présente un déficit de 36 803 CHF.
- Les aides financières restent au même niveau.
- En ce qui concerne le sponsoring, il faut s'attendre à une baisse des recettes.
- Suisse Tourisme doit économiser 2% et a réduit le montant de l'OSE de CHF 100'000 à CHF 50'000. L'OSE s'efforce de générer d'autres moyens financiers pour qu'il n'y ait finalement pas de déficit.
- Les frais de personnel 2024 continueront à baisser en raison de la réduction des postes au cours des deux dernières années.
- Les coûts d'infrastructure ont augmenté en raison du plan de rénovation de l'immeuble de l'Alpenstrasse 26. Ces coûts sont compensés par des recettes supplémentaires provenant de la dissolution de provisions. L'OSE a reçu un legs de CHF 500 000 en 2022. Cet argent a été mis de côté pour des rénovations de l'immeuble. Il sera utilisé jusqu'en 2026 pour les rénovations nécessaires.
- Le service des jeunes continue de poser un problème stratégique. Il est fortement déficitaire, bien que l'OSE ait fait de gros efforts pour remédier à ce problème et malgré les recettes liées aux dons. L'OSE s'efforce de stabiliser et de développer le sponsoring afin d'obtenir davantage de legs et de dons pour pouvoir compenser à l'avenir le manque de recettes.
- Un budget avec un déficit comptabilisé n'est pas problématique en soi. Il est possible de combler ce déficit.

Décision

Le Conseil approuve le budget 2024 par 72 voix contre 1.

11. Décharge

11.1. Au Comité

Les statuts de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) stipulent à l'art. 9 let. f que le CSE doit donner décharge au Comité et à la Direction de l'OSE.

Remo Gysin demande aux délégué·e·s du CSE s'ils souhaitent donner décharge au Comité de l'OSE pour l'année 2023.

Décision

Par 62 voix et 10 abstentions, le Conseil donne décharge au Comité de l'OSE pour l'année 2023.

11.2. À la direction

Remo Gysin demande aux délégué·e·s du CSE s'ils souhaitent donner décharge à la directrice de l'OSE pour l'année 2023.

Décision

Par 66 voix contre 3 et 5 abstentions, le Conseil donne décharge à la directrice pour l'année 2023.

12. Approbation du rapport annuel 2023 de l'Organisation

Voir à ce sujet le document R-2024/5.

Décision

Le Conseil approuve le rapport annuel 2023 par 73 voix contre 2.

13. Élection d'un e membre de l'intérieur du CSE

13.1. Élection d'Estelle Revaz représentante du PS remplaçante de Sarah Wyss

Voir à ce sujet le document R-2024/6.

Estelle Revaz se présente brièvement. Elle est conseillère nationale PS pour le canton de Genève depuis décembre 2023. Elle est née en 1989. Musicienne de profession, elle a suivi plusieurs master-classes en collaboration avec différentes universités, hautes écoles de musique et organisations. De 2021 à 2023, elle a été présidente de la commission culturelle du PS Genève et déléguée des Femmes socialistes au congrès du PS suisse. Elle siège dans les commissions de la science, de l'éducation et de la culture CSEC du Conseil national et dans les commissions du programme de la législature LPK 2023-2027.

Décision

Le Conseil élit par 57 voix contre 2 et 1 abstention Estelle Revaz en tant que membre de l'intérieur du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE).

14. Règle en cas de démission d'un membre du Comité durant la législature

Voir à ce sujet le document R-2024/7.

<u>Filippo Lombardi</u> informe qu'il faut trouver une solution pour une éventuelle succession au sein du Comité en cours de législature.

La démission d'Albert Eduard Küng du Comité de l'OSE a soulevé la question de savoir si son siège devenu vacant devait être repourvu jusqu'à la fin de la législature et comment procéder. Les membres du Comité ont décidé de préciser cette question et de l'inscrire clairement dans le règlement.

Proposition d'un nouvel alinéa 3 à l'article 18 du Règlement de l'OSE

L'alinéa 3 de l'article 18 du règlement de l'OSE est adapté comme suit :

En cas de démission d'un membre du Comité au plus tard 18 mois avant la fin de la législature, un appel à candidatures est envoyé afin de pourvoir le siège vacant pour le reste du mandat. Dans le respect de la répartition géographique inhérente à l'élection en début de législature. Le Comité peut émettre une recommandation. L'élection a lieu conformément à l'article 9d.

Décision

Le Conseil approuve par 62 voix contre 1 et 5 abstentions le paragraphe 3 adapté de l'article 18 du règlement de l'OSE.

15. Analyse de la forme juridique de l'OSE (groupe de travail : « Règlements du Comité »)

Voir à ce sujet le document R-2024/8.

<u>Carmen Trochsler, Australie,</u> présente le document. Elle remercie Stephanie Leber pour sa collaboration au document. Elle est absente aujourd'hui et ne peut donc pas présenter elle-même le rapport. Les délégué·e·s sont invités à poser des questions afin que le groupe de travail puisse recueillir d'autres inputs.

L'OSE a été fondée en 1916 par la Nouvelle Société Helvétique (NSH). À l'origine, il s'agissait d'une association de droit suisse. En 1989, la NSH a transformé cette association de l'OSE en une fondation de droit privé, l' « Organisation des Suisses de l'étranger ». L'objectif de cette transformation était de garantir l'indépendance juridique de l'OSE par rapport à la NSH. La raison pour laquelle la forme juridique de la fondation a été choisie n'est pas claire. Selon l'acte de fondation, tous les fonds de l'association de l'OSE ainsi que l'immeuble de l'Alpenstrasse 26 à Berne ont été transférés à la fondation. L'association de l'OSE a probablement été dissoute par la suite.

<u>Beat Knoblauch, Sydney</u>, souhaite une harmonisation. D'un point de vue juridique, l'OSE est plutôt une fondation de droit privé et est plutôt traitée en parent pauvre. La Confédération devrait transformer la fondation en une organisation de droit public, et non l'OSE.

<u>Carlo Sommaruga</u>: Une corporation de droit public constituerait une reconnaissance institutionnelle importante. Mais il faut une loi pour cela. L'OSE aimerait être un parlement officiel des Suisses·ses de l'étranger. Cela ne sera pas réalisable à court terme.

Il remercie Carmen Trochsler pour sa présentation et pour le travail accompli. Ses remerciements vont également au secrétariat pour son travail qui n'est pas aisé.

<u>Rudolf Wyder</u> est favorable à un nouvel examen de la forme juridique. La question de l'affiliation (associations suisses, organisations faîtières) se pose. L'OSE est une forme juridique mixte entre une fondation et une association. La décision de 1989 est documentée et cela vaudrait la peine de s'y référer pour mieux comprendre les raisons de la décision de l'époque.

<u>Ernst Erich Balmer, Espagne, propose</u> que les personnes qui émigrent et s'inscrivent au consulat puissent également s'inscrire comme membres individuels (en cochant la case correspondante sur le formulaire).

<u>Franz Muheim, Grande-Bretagne, fait</u> remarquer que la forme associative doit être examinée de près. Il sera difficile de collecter les cotisations des membres dans le monde entier.

<u>Filippo Lombardi</u> remercie pour cet échange. Le groupe de travail prend note de ces suggestions et en discutera au sein du groupe.

16. 100e Congrès de l'OSE à Lucerne du 11 au 13 juillet 2024

<u>Ariane Rustichelli présente le document et le programme.</u> Le premier congrès s'est déroulé en 1918. Cependant, il n'a pas toujours eu lieu (pas pendant la Seconde Guerre mondiale ni pendant la crise liée au coronavirus, par exemple).

La réunion du CSE du jeudi 11 juillet 2024 se tiendra dans la salle du Grand Conseil du bâtiment du gouvernement du canton de Lucerne. Le vendredi 12 juillet 2024 aura lieu le colloque sur le thème « Ensemble au-delà des frontières ». Il montrera comment le rôle des Suisses·ses de l'étranger a évolué. Le congrès se terminera le samedi 13 juillet 2024 par une excursion. On ne sait pas encore si un membre du Conseil fédéral y participera. L'OSE se réjouit d'ores et déjà d'une forte participation à ce 100e congrès.

17. Campagne d'appel aux dons pour l'année 2024 et suivantes

Ariane Rustichelli explique le projet. L'OSE est une fondation de droit privé à but non lucratif. De nombreuses offres et prestations de l'OSE sont avantageuses ou gratuites. Afin de pouvoir continuer à proposer ces offres, l'OSE est également dépendante des dons. C'est pourquoi l'OSE lancera une campagne de dons au cours de l'année 2024. Tous les canaux d'information attireront l'attention sur cette campagne. Les délégué·e·s ont reçu un dépliant d'information dans leur dossier.

Cette campagne vise notamment à soutenir les domaines suivants :

Le Service des jeunes

Avec ses camps d'été et d'hiver riches en expériences, le Service des jeunes de l'OSE offre aux jeunes de 15 à 18 ans la possibilité d'approfondir leur relation avec la Suisse. Les camps créent des liens enrichissants entre les jeunes Suisses ses de l'étranger venus du monde entier. L'OSE maintient volontairement les coûts de participation à un niveau bas et accorde des réductions aux personnes financièrement défavorisées. Les dons permettent de continuer à proposer avec succès des camps d'été et d'hiver à des prix raisonnables.

La « Revue Suisse »

Rendre compte de l'actualité suisse de manière compétente et indépendante, tout en répondant aux besoins des lecteurs rices de la Cinquième Suisse : telle est la mission de la « Revue Suisse ». Les dons soutiennent un journalisme indépendant de qualité. Ces dernières années, les coûts d'impression, de papier et d'envoi à l'étranger ont considérablement augmenté et, parallèlement, les encarts publicitaires ont considérablement diminué, comme pour tous les médias. Les dons permettent donc de continuer à proposer la « Revue Suisse » sous sa forme papier.

Un conseil de qualité

Notre service juridique soutient concrètement les candidat·e·s à l'émigration, les expatrié·e·s et les personnes qui rentrent au pays en leur offrant des conseils gratuits, notamment par le biais de webinaires gratuits. L'OSE s'engage en outre au niveau parlementaire pour défendre les intérêts des Suisses·ses de l'étranger. Cet engagement caractérise notre organisation reconnue d'utilité publique. Grâce à un don ou un legs, l'OSE peut continuer à offrir ces services gratuitement.

<u>Filippo Lombardi</u> ajoute que l'OSE doit rechercher activement des dons de sa propre initiative et élargir le sponsoring. Pour assurer son avenir, l'OSE a besoin de fonds supplémentaires. Sinon, les services devront être réduits.

18. Présentations d'organisations faîtières et d'associations suisses

18.1. UASF

<u>Filippo Lombardi</u> informe que l'OSE souhaite donner l'occasion aux président·e·s des organisations faîtières à l'étranger d'offrir aux délégué·e·s un aperçu de leur travail quotidien pour la communauté suisse dans leur pays de résidence.

<u>Françoise Millet-Leroux,</u> présidente de l'UASF (Union des Associations Suisses de France), présente l'association faîtière de France.

18.2. ASO Allemagne

Sonja Lengning, présidente de l'ASO Allemagne, présente l'association faîtière d'Allemagne.

18.3. **FOSSUK**

<u>Lakshmi Sundaram et Loredana Guetg-Wyatt,</u> présidente de la FOSSUK (Federation of Swiss Societies in the United Kingdom), présentent ensemble l'association faîtière de Grande-Bretagne.

19. Reconnaissance comme club suisse et club associé à l'étranger

19.1. « Association de Loire et Haute-Loire », France

Voir à ce sujet le document R-2024/9a.

Décision

Le Conseil reconnaît par 50 voix contre 3 et 4 abstentions l'association suisse « Association de Loire et Haute-Loire », France.

19.2. « Chambre de Commerce et d'Industrie suisse Maurice », Île Maurice

Voir à ce sujet le document R-2024/9b.

Décision

Le Conseil, par 51 voix contre 2 et 1 abstention, reconnaît l'association suisse « Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse Maurice », Maurice, comme club associé.

20. Varia

Dates diverses

Congrès 2024 à Lucerne

Jeudi 11 juillet 2024 (séance du CSE dans la salle du Grand Conseil) Vendredi 12 juillet 2024 (colloque) Samedi 13 juillet 2024 (excursion)

Samedi 23 novembre 2024

Session virtuelle du CSE

Jeudi 20 mars 2025

Rencontre des délégué·e·s du CSE et des membres de l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger

Vendredi 21 mars 2025 (session hybride)

Réunion du CSE à Berne

<u>Franz Muheim, Grande-Bretagne</u>, informe les membres que le Comité de l'OSE est d'accord avec l'élection d'Anja Heise-Kintzen, déléguée CSE d'Allemagne, au Conseil de fondation de la place des Suisses de l'étranger de Brunnen. L'élection aura lieu le 16 mars 2024.

Le gagnant du projet « Artist in Residence » a pu être désigné dans l'intervalle. Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet de la Fondation Place des Suisses de l'étranger à Brunnen.

<u>Josef Schyder, Thaïlande,</u> informe les membres qu'Elisabeth Schneider-Schneiter, déléguée du CSE et conseillère nationale, organise chaque mois une séance virtuelle d'une heure sur certains thèmes qui concernent les Suisses ses de l'étranger. Les personnes souhaitant y participer peuvent s'adresser directement à Josef Schnyder.

<u>Carmen Trochsler, Australie,</u> informe les membres que la Conférence des présidents aura lieu du 8 au 10 novembre 2024 à Sydney. Les personnes souhaitant y participer peuvent s'adresser à Carmen Trochsler ou à d'autres délégué·e·s.

Les médias s'intéressent aux personnes originaires du même canton que celui où se déroule le congrès. Carmen Trochsler a été interviewée l'année dernière à Saint-Gall. Si des délégué·e·s du CSE issu·e·s du canton de Lucerne sont intéressé·e·s par un contact avec les médias, ils/elles peuvent s'adresser à Smilla Schär, responsable des médias de l'OSE, pour organiser une interview.

<u>Filippo Lombardi</u> remercie celles et ceux qui ont participé à la réunion d'aujourd'hui et en particulier, les personnes et institutions suivantes :

- Les représentants du DFAE
- Les membres du CSE
- Les interprètes
- Les collaborateurs de Technik Habegger AG
- La directrice et le secrétariat de l'OSE

La séance se termine à 17h00.

Le président La rédactrice du procès-verbal

Filippo Lombardi Sandra Jehle